

REUNION DU CONSEIL LOCAL de DEVELOPPEMENT (CLD) DU LUNDI 13 MARS 2006
19H00-22H00 : SEANCE PLENIERE
GUILHERAND GRANGES

Etaient Présents :

NOM	STRUCTURE	NOM	STRUCTURE
ALLAIN Dominique		HYPOLITE Maryline	POLENERGIE
BALAYN Jean-Daniel		LANDEL Pierre-Antoine	Président du CLD
CANAT Bernard		LAMBERT Isabelle	Agribio Ardèche
CHAIX Marcel	Gîte de France de la Drôme	LARCHER Félix	
CHAUDY Michel		MAIGRET Olivier	Président du Site de Proximité des Boutières
CHOVIN Jean-Louis	Fédération des chasseurs de la Drôme	PERSICO Danièle	
CIMAZ Jacqueline	Association « Les Rias »	POPON Jean	Union forestière de l'Ardèche
CLEMENT Gérard	Force Ouvrière de l'Ardèche	PUGEAT Didier	La Coopérative
COURTIAL Fatima	Association « Les Rias »	ROMAIN Maurice	
DAOUD Corinne		ROUVEURE Christian	Chambre des Métiers
DARAGON Nicolas	Chef de projet CDRA	THUNOT Didier	Union départementale CGT Ardèche
DUMAS Brigitte		GAY Marie-Claude	CMA 07
EN NASSIRI Abdelouahed	Union des MJC		
FAURE François	CFA BATIPOLE		

Etaient excusés : Marianne ORY, Alain SERRE, Lucien ALESSIO, Marinette FEUILLADE, Gildas GAUTIER, Gérard COLOMBIER, Gilbert TURC, Jacques ESTOUR, Julien LAMOULIE, Françoise LEFORT, Elizabeth MACOCCO, Dominique LARDENOIS, Christian FERROUSSIER

Ont assisté à la réunion : Sandra OLLIER, Brice CHEVALIER, Béatrice FRASSON-MARIN, Jérôme CLAUDE, Jérôme JAZERON

Ordre du jour

- Présentation du contenu du projet de charte par les membres du Comité technique et des principales modifications apportées depuis la séance précédente
- Débat et formulation d'un avis
- Présentation de Monsieur Bernard CANAT
- Présentation des travaux du CLD pour les mois à venir
- Questions diverses et agenda

1. Présentation du projet de charte par les membres du Comité Technique et des principales modifications apportées depuis la séance précédente

Nicolas DARAGON, chef de projet du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) a introduit la réunion, en soulignant l'avancement du projet de charte et en rappelant les principaux éléments de calendrier. L'avis du CLD sur le projet de charte sera présenté lors du comité de pilotage du jeudi 16 mars. Ensuite, le projet de charte pourrait être présenté en comité d'avis du Conseil régional le vendredi 5 mai ou le 2 juin prochain.

Sandra OLLIER, animatrice référente a présenté le projet de charte proposé par le bureau du Comité de pilotage, suite à sa réunion du jeudi 9 mars 2006 dernier. Ce document avait été transmis aux membres du CLD par voie électronique, le vendredi 10 mars 2006, et un certain nombre d'exemplaires ont été remis en séance. Elle a présenté les modifications essentielles qui étaient intervenues depuis la précédente rédaction.

2. Débat et formulation d'un avis

DEBAT :

- Corinne DAOUD a présenté les principaux éléments de l'avis formulé par le CLD lors de sa réunion du jeudi 9 février 2006.
- Maryline HYPOLITE a ensuite animé une discussion du document qui a permis l'élaboration d'un tableau de synthèse de remarques et propositions

Thématiques	Remarques et propositions
<p>Préambule</p>	<p>Einsertion</p> <p>En préambule du contexte du projet de charte : qu'est ce qu'un CDRA</p> <p>Proposition d'insertion dans le texte des quatre scénarios proposés par le CLD, page 5 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - <u>la poursuite des tendances lourdes</u>, l'identification des risques de fragmentations, conséquences de la non-intervention sur le territoire ; 2 - <u>des villes durables et des campagnes vivantes</u> : des agglomérations structurées et des espaces ruraux vivants intégrant fortement la problématique des déplacements et des ressources énergétiques ; 3 - <u>un territoire compétitif</u> : une organisation territoriale simplifiée, une concentration des activités autour des nœuds et des espaces ruraux résidentiels ; 4 - <u>un territoire durable et compétitif</u> : des agglomérations structurées et un développement territorial équilibré et maîtrisé. <p><u>Proposition de modification du texte</u> : « Le territoire de Drôme Ardèche Centre est en construction. La définition d'un horizon de développement doit être poursuivie. Le contrat pourra être l'occasion d'une poursuite d'un travail de prospective sur le devenir du territoire, intégrant, en particulier, une réflexion sur la compatibilité entre un territoire compétitif et un territoire durable. »</p> <p><u>Le CLD propose le rappel de quelques enjeux transversaux et spécifiques au territoire en début du préambule</u> (avant les valeurs) dont les plus importants seraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - articulation entre l'axe Rhodanien et les vallées ; - importance de l'histoire et du patrimoine dans l'identité et la construction du territoire - la nécessité d'un renforcement de la structuration de l'agglomération valentinoise et le rôle essentiel des petites villes sur l'ensemble du territoire ; - l'importance de l'économie résidentielle et la nécessité de prendre en considération ce mouvement ; - l'accroissement des coûts énergétiques et la prise de conscience des problèmes environnementaux qui nécessitent une prise en compte des besoins d'habitat, de mobilité et de services y compris commerciaux ;

	<ul style="list-style-type: none"> - la valorisation nécessaire des ressources du territoire en particulier au niveau énergétiques. <p>Le CLD approuve le développement de certains de ces enjeux au sein de chacun des axes mais souligne la nécessité de les identifier en introduction générale du document.</p> <p><u>Sur les valeurs :</u> Le CLD valide les valeurs proposées mais demande qu'elles ne soient pas hiérarchisées mais, au contraire, reliées entre elles :</p> <p><u>Rédaction :</u> « Ces valeurs sont toutes trois fondamentales et se situent au cœur de la charte. »</p> <p><u>Proposition d'ajout sur le rôle du CLD, page 7 :</u> Le CLD est associé aux travaux de suivi et d'évaluation du contrat.</p> <p><u>Ajouter :</u> « doter le CLD et des structures associatives de moyens leur permettant de poursuivre leur mission d'animation territoriale »</p>
<p>Axe 1</p>	<p>Page 13, paragraphe 2 du 2 : Remplacer en dernière ligne le verbe limiter par « supprimer les effets négatifs »</p> <p>Page 13, avant dernière phrase : <u>ajouter l'agriculture</u></p> <p>P 17 <u>Proposition d'ajout en fin de partie :</u> « Au-delà de ces approches par filière, les acteurs du territoire soulignent la nécessité d'approche territoriale permettant, en particulier, aux PME et aux PMI de bénéficier des dynamiques créées par les pôles industriels. »</p> <p>Page 20, alinéa 4 : proposition de modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplacer le terme « professionnalisation » par le terme « développement » du secteur ; - modifier la dernière phrase : « avec le développement des secteurs des services aux personnes et de valorisation des produits spécifiques au territoire ».

	<p>Page 18 : remplacer une offre de nature par « une offre nature et une offre culturelle »</p> <p>Page 22, deuxième ligne : ajouter « économique mais également aux aspirations des individus » et supprimer jusqu'à humaines</p>
Axe 2	<p>Ajout d'un enjeu page 25 : « intégrer le patrimoine et les dynamiques culturelles du territoire dans les projets culturels tant au niveau de la création que de la recherche, que de l'éducation et que des pratiques »</p> <p>Page 29 : supprimer dans le dernier paragraphe « pour se donner une image dynamique »</p> <p>Page 28, paragraphe 4 : ajouter les « savoir- faire » dans la liste des patrimoines</p> <p>Page 28 : ajouter la mise en réseau des différents sites y compris des sites extérieurs au territoire (Alba-la-Romaine et la grotte Chauvet)</p>
Axe 3	<p>Page 35, alinéa 5 : remplacer HQE par « démarche de qualité environnementale »</p> <p>Page 35, en haut : corriger « je propose »</p> <p>Page 35 : corriger dernière ligne (et la diversité)</p> <p>Page 35 : orientations stratégiques - ajouter « poursuivre le processus de démocratie participative en le déclinant à différentes échelles : communes, quartiers, vallées, plateaux, ensemble du territoire et dans différents domaines »</p>
Nom du territoire	<p>Maintien du désaccord des membres du CLD sur la dénomination du territoire qui met en exergue une « prééminence » de Valence sur le territoire. Le CLD maintien sa proposition d'une dénomination plus équilibrée soulignant la nécessité d'un territoire en réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Drôme Ardèche centre : 19 et 17 voix</u> - Valentinois et centre Ardèche : 7 et 4 voix - Valentinois et Cœur d'Ardèche : 3 voix - Centre Ardèche et Grand Valentinois : 0 voix - Cœur de Drôme Ardèche : 3 voix

- Privalence : 2 voix
- Rhône/Eyrieux : 0 voix
- Ségovélonie : 0 voix
- Valardèche : 4 voix
- Boutières et Valentinois : 3 voix
- Valence/Eyrieux : 0 voix

FORMULATION d'un AVIS :

- **Formulation d'un avis général à l'unanimité des présents sur la charte : accord et avis favorable à la présentation devant le Comité d'Avis de la Région Rhône-Alpes, en proposant la prise en considération des remarques précédentes (cf. tableau ci-dessus).**

3. Présentation de Monsieur Bernard CANAT

M. Bernard CANAT, consultant formateur en développement territorial, de Saint-Clément, s'est présenté. Il est candidat pour siéger au sein du CLD. Avis favorable de l'ensemble des présents.

4. Présentation des travaux du CLD pour les mois à venir

Après six mois de travail exclusivement consacrés à la préparation de la charte, il est proposé de réfléchir à la poursuite des activités du CLD. Pour ce faire, un certain nombre d'actions sont engagées :

- un questionnaire aux membres du CLD sera joint au présent compte rendu. Il sera accompagné d'un courrier explicatif, suggérant aux organismes représentés de désigner un remplaçant dans le cas où la personne désignée n'a pas ou très peu participé aux travaux.
- comme le prévoit le dispositif mis en œuvre par la Région Rhône-Alpes, la communication sur l'action du CLD sera développée, au travers de 3 outils-action :
 - la mise en place d'un bulletin d'information simple : 4 pages noir et blanc ;
 - la mise en place d'un blog d'information sur les actions du CLD, permettant aussi le développement de dialogues sur des thèmes précis ;

- le développement de réunions thématiques et décentralisées.

5. Questions diverses et agenda

La prochaine réunion du CLD sera organisée :

**Le Vendredi 21 Avril 2006 à 17h 30
A la SCOP Ardelaine à Saint Pierreville**

a. 17 h30 => visite du site

b. 18H30 => débat sur l'économie sociale et solidaire, le développement local et la restructuration de la filière laine

Objectif de cette soirée :

- 1 - mieux connaître le territoire ;
- 2 - permettre l'expression de ses acteurs ;
- 3 - faciliter l'expression et l'émergence d'idées et de propositions susceptibles d'intéresser le territoire.

Un Covoiturage est proposé pour se rendre aux réunions : RV parking Place Jargeat à La Voulte (en face de l'Office de Tourisme de La Voulte à 16h30) et place du Champs de Mars à Privas (à 16H45).

En outre, Gérard CLEMENT attire l'attention des membres du CLD sur l'importance du débat public sur les voies de circulation dans de la Vallée du Rhône et de l'Arc Languedocien. Dans la mesure des possibilités, nous essaierons d'organiser une discussion sur la question dans les prochaines semaines.

Pierre-Antoine LANDEL
Président du CLD

Annexe au Compte Rendu de la Réunion

Le comité de pilotage du Contrat s'est réuni le jeudi 16 mars à Portes les Valence. A cette occasion, il a examiné les propositions émises par le CLD pour la rédaction finale de la charte.

Le comité de pilotage a pris en considération les propositions formulées par le CLD à l'exception des suivantes :

Thématiques	Remarques et propositions du CLD non reprises par le comité de pilotage
Préambule	Proposition d'ajout sur le rôle du CLD, page 7 : « doter le CLD et des structures associatives de moyens leur permettant de poursuivre leur mission d'animation territoriale »
Axe 1	Page 22, deuxième ligne : ajouter « ...économique mais également aux aspirations des individus » et supprimer jusqu'à humaines : la rédaction précédente est rétablie
Axe 2	Ajout d'un enjeu page 25 : « intégrer le patrimoine et les dynamiques culturelles du territoire dans les projets culturels tant au niveau de la création que de la recherche, que de l'éducation et que des pratiques » Cette proposition est remplacée par un ajout à l'enjeu 1 : Promouvoir un territoire dynamique par une offre culturelle, patrimoniale , sportive et de loisirs de qualité.
Axe 3	Page 35 : orientations stratégiques - « poursuivre le processus de démocratie participative en le déclinant à différentes échelles : communes, quartiers, vallées, plateaux, ensemble du territoire et dans différents domaines »

Le nom du territoire retenu par le comité de pilotage est **Valence-Drôme-Ardèche Centre**